

Commune de Vigneux-sur-Seine

Département de l'Essonne



Plan Local d'Urbanisme

5. Orientation d'Aménagement n°1

Modification N°1

Orientation d'Aménagement n°1

	Périmètre
	Principe de voirie
	Principe de voies vertes
	Principe de percées visuelles vers la darse
	Principe d'alignement sur l'espace commun
	Bâtiment de niveau R+3
	Bâtiment de niveau R+2
	Bâtiment de niveaux R+1
	Emplacements réservés

N°	Désignation	Destination	Superficie (en m ²)	Bénéficiaire
3	Angle des rues P. Mann et E. Vatin	Réalisation d'un ouvrage de dépollution	727 m ²	SYAGE
15	Bandes de terrains de 5m de large au Nord et au Sud de la rue Pierre Mann	Elargissement de la voie	835 m ² et 580 m ²	Commune

